

PORTE-PAROLE INFORMÉ DU SECTEUR DE LA RETRAITE AU CANADA



RAPPORT ANNUEL 2013 - 14



ACPM | ACARR

The Association of Canadian Pension Management

L'Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite

NOTRE MISSION

L'ACARR est un organisme national, formé de membres bénévoles, qui agit à titre de porte parole informé des promoteurs et administrateurs de régimes de retraite au Canada ainsi que de leurs fournisseurs de services connexes afin de militer en faveur d'une amélioration du système de revenu de retraite au Canada.

VISION

Être le principal défenseur des promoteurs et administrateurs de régimes de retraite et militer en faveur de l'établissement d'un système de revenu de retraite efficace et viable au Canada.

PRINCIPES DIRECTEURS EN MATIÈRE DE POLITIQUES

L'ACARR se fonde sur les principes suivants dans l'élaboration de ses politiques visant à appuyer l'établissement d'un système de revenu de retraite efficace et viable au Canada :

LA DIVERSIFICATION GRÂCE À DES OPTIONS VOLONTAIRES/OBLIGATOIRES ET PUBLIQUES/PRIVÉES

Le système de revenu de retraite du Canada devrait comprendre un amalgame approprié de composantes du troisième pilier, à caractère volontaire, et de composantes des premier et deuxième piliers, à caractère obligatoire.

UNE COUVERTURE PROVENANT DU TROISIÈME PILIER

En matière de revenu de retraite, on devrait encourager une couverture provenant du troisième pilier, qui jouerait un rôle important et continu au sein du système de revenu de retraite du Canada.

UN REVENU SUFFISANT, OFFRANT LA SÉCURITÉ

Les composantes du système de revenu de retraite du Canada devraient, ensemble, permettre aux Canadiens de bénéficier d'un revenu de retraite suffisant, leur offrant la sécurité.

L'ABORDABILITÉ

Les composantes du système de revenu de retraite du Canada devraient être abordables tant pour les employeurs que pour les employés.

L'INNOVATION DANS LA CONCEPTION DES RÉGIMES

Le système de revenu de retraite du Canada devrait encourager et permettre l'innovation en ce qui a trait à la conception des régimes du troisième pilier.

L'ADAPTABILITÉ

Le système de revenu de retraite du Canada devrait être en mesure d'évoluer en fonction des circonstances, sans que d'importantes modifications législatives soient nécessaires.

L'HARMONISATION

Les lois et les règlements sur les régimes de retraite du Canada devraient être harmonisés.

VALEURS

LA PRIORITÉ ACCORDÉE AUX MEMBRES

Comprendre les points de vue, les besoins et les intérêts des membres de l'ACARR.

LE TALENT

Le rôle primordial joué par notre principal élément d'actif : des personnes qualifiées qui offrent bénévolement leurs compétences spécialisées.

LA PRISE EN COMPTE RÉFLÉCHIE

La prise en compte équilibrée des intérêts des autres intervenants dans l'élaboration des positions de l'ACARR en matière de politiques.

LA CLARTÉ

La clarté de la législation, des règlements et des instruments de revenu de retraite.

LA BONNE GOUVERNANCE

L'excellence en matière de gouvernance et d'administration, tant en ce qui concerne le système de revenu de retraite que notre Association.

LA GESTION DES RESSOURCES

La pratique de la prudence dans l'utilisation de nos ressources humaines et financières de façon à appuyer le mieux possible les objectifs de notre Association et de ses membres.

L'OBLIGATION DE RENDRE COMPTE

La reddition de compte et la clarté des buts afin que toutes les personnes qui interviennent à l'ACARR sachent ce qu'on attend d'elles et des autres.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	6
Message du président du Conseil	6
Conseil d'administration national 2013–2014 de l'ACARR.....	7
Représentation.....	8
COMITÉS DE L'ACARR.....	9
Comités du Conseil.....	9
Rapport du comité de vérification et des finances	10
Comités nationaux.....	11
Prix de l'ACARR pour bénévolat exceptionnel.....	12
CONSEILS DE L'ACARR	13
Conseil national	14
Conseils régionaux.....	14
Événements organisés par les conseils régionaux en 2013.....	15
REMERCIEMENTS	17
Remerciements.....	17
Commanditaires du congrès national de 2013.....	18
Bureau national de l'ACARR	19

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

TOURNONS-NOUS VERS L'AVENIR



Andrew Harrison
Président du Conseil
d'administration de l'ACARR
Borden Ladner Gervais
S.E.N.C.R.L./s.r.l

L'Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite (ACARR) célèbre une autre année couronnée de succès, et j'aimerais remercier toutes les personnes et les organisations qui ont contribué à faire de l'ACARR le principal porte-parole du secteur du revenu de retraite au Canada.

Au cours des dernières années, nous avons observé l'intérêt accru des gouvernements fédéral et provinciaux à aller de l'avant avec des solutions qui répondent aux défis que le secteur du revenu de retraite doit relever. Cet intérêt s'est étendu aux organisations des secteurs public et privé, qui réévaluent leurs régimes de revenu de retraite et trouvent des solutions ayant une incidence tant sur les participants actuels à ces régimes qu'aux participants de demain. L'attention renouvelée au revenu de retraite se répercute sur les gens qui se trouvent devant l'imminence de la retraite, ainsi que sur de plus jeunes membres de la société qui considèrent peut-être leurs options futures sur le plan de la sécurité de la retraite.

Dans ce contexte en constante évolution, les bénévoles et les intervenants de notre secteur ont continué d'offrir les conseils et l'expertise qui peuvent influencer les gouvernements dans leur quête de solutions de retraite optimales pour les Canadiens. Des initiatives, comme l'adoption du régime de pension agréé collectif par le gouvernement fédéral, le régime à risque partagé au Nouveau-Brunswick, la notion de rente de longévité au Québec, les législations sur les régimes à prestations cibles en Alberta et en Colombie-Britannique, les

consultations sur le régime de pension agréé collectif en Ontario et les consultations fédérales sur le régime de pension agréé collectif, constituent des réflexions sur des solutions progressistes face à des défis qui sont susceptibles de devenir un enjeu encore plus important à l'avenir. L'ACARR a joué, et continuera de jouer, un rôle central en formulant des commentaires sur ces initiatives, ainsi que sur toutes les autres questions touchant le secteur du revenu de retraite.

En 2012, nous avons présenté le « Plan en cinq points de l'ACARR : Améliorer la couverture en matière de revenu de retraite au Canada », qui décrit les étapes visant à offrir un accès universel à une couverture en matière de revenu de retraite au Canada. Ce plan est tout aussi valable aujourd'hui qu'il l'était au moment de son élaboration; il s'agit d'un plan global faisant en sorte que les Canadiens, y compris les travailleurs autonomes, disposent des solutions d'épargne-retraite les plus appropriées pour eux et leur famille.

Nous avons encore beaucoup de pain sur la planche. Les questions liées au revenu de retraite, telles qu'une épargne insuffisante, l'inexistence de régimes de retraite d'employeur, une plus longue espérance de vie et la littératie financière, ne peuvent être réglées rapidement et aisément. Au nom des promoteurs et des administrateurs de régimes et des fournisseurs de services, le travail de représentation constant de l'ACARR auprès des gouvernements fédéral et provinciaux offre les meilleures chances de dialogue, de progrès et de solutions en ce qui concerne le système de revenu de retraite canadien.

Nous comptons sur votre appui continu tout en travaillant à établir un système de revenu de retraite équitable et durable au Canada.

Le tout respectueusement soumis,
Andrew Harrison
Président du Conseil d'administration de l'ACARR

CONSEIL D'ADMINISTRATION NATIONAL 2013-2014 DE L'ACARR

Le Conseil d'administration de l'ACARR se compose de douze membres qui y siègent tous bénévolement, et chacune des régions du pays, soit la Colombie-Britannique, l'Alberta, les Prairies (Saskatchewan et Manitoba), l'Ontario, le Québec et les provinces de l'Atlantique (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador), y est représentée par deux administrateurs.



Andrew Harrison,
président de
l'ACARR
Toronto, ON
Associé
Borden Ladner Gervais
S.E.N.C.R.L/s.r.l



Hugh Wright,
vice-président
de l'ACARR
Halifax, NS
Associé
McInnes Cooper



Carole Field,
secrétaire
Calgary, AB
Directrice,
Régimes de retraite
et avantages sociaux
ATCO Group



Christopher Brown,
Directeur
Calgary, AB
Associé
Blake, Cassels
& Graydon LLP



Ross Dunlop,
Directeur
Winnipeg, MB
Vice-président
Cardinal Capital
Management, Inc.



Rosalind Gilbert,
Directrice
Vancouver, BC
Partenaire associée
Aon Hewitt



Michel Jalbert,
Directeur
Montréal, QC
Premier vice-président,
développement des
affaires et partenariat
avec la clientèle
Addenda Capital



Pierre Lavigne,
Directeur
Montréal, QC
Directeur Gouvernance,
Soutien aux personnes et
à l'organisation
Rio Tinto



Ann Mackrill,
Directrice
Regina, SK
Directrice exécutive,
Régimes de retraite
Public Employees
Benefits Agency



Eleanor Marshall,
Directrice
Saint John, NB
Vice-Présidente
et trésorière
Bell Aliant



Jay Parker,
Directeur
Vancouver, BC
Directeur exécutif
UBC Staff Pension Plan



Scott Perkin,
Directeur
Toronto, ON
Directeur
Ontario Teachers'
Federation

REPRÉSENTATION

En tant que principal organisme représentant le secteur du revenu de retraite au Canada et en collaboration avec des bénévoles dévoués qui sont des experts de premier plan dans leurs domaines respectifs, nous évaluons et commentons les projets de loi et les règlements portant sur le revenu de retraite et les questions liées à la retraite, aux échelons fédéral, provinciaux et territoriaux.

Nos activités de représentation reposent sur les relations solides et mutuellement productives que nous entretenons avec les gouvernements et leurs organismes de réglementation. Ces relations mènent à un changement efficace et positif qui favorise nos membres et le secteur du revenu de retraite au Canada.

GOVERNEMENT FÉDÉRAL

- Lettre au ministre du Revenu national au sujet de l'accès aux bases de données de l'Agence du revenu du Canada (ARC) pour l'administration des régimes de retraite
- Présentation d'un mémoire à la Direction de la politique de l'impôt du ministère des Finances au sujet de l'incidence de la TPS et de la TVH sur les régimes de retraite

GOVERNEMENTS PROVINCIAUX

- Lettre au ministre des Finances de l'Ontario : Faciliter la gestion d'actifs mis en commun pour les établissements du secteur public de l'Ontario (rapport Morneau)
- Lettre au ministre des Finances de l'Ontario au sujet du cas Carrigan
- Présentation d'un rapport au Conseil du Trésor de l'Alberta – Réponse au document de consultation de l'Alberta portant sur le régime à prestations cibles
- Présentation d'un rapport au Conseil du Trésor de l'Alberta – Réponse au document de consultation de l'Alberta portant sur les règles applicables en cas d'échec du mariage
- Lettre à la Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) au sujet de l'Énoncé des politiques de la CSFO pour 2013
- Présentation d'un document à la Commission des finances publiques du Québec – Commentaires sur les recommandations du comité d'experts sur l'avenir du système de retraite québécois (Rapport D'Amours)
- Lettre au ministre des Finances de l'Ontario au sujet du projet de règlement relatif aux transferts des éléments d'actif de retraite en vertu des articles 80 et 81 de la *Loi sur les régimes de retraite*
- Présentation d'un document à la Commission des finances publiques du Québec – Commentaires sur le projet de loi 39 du Québec, la *Loi sur les régimes volontaires d'épargne-retraite*
- Présentation d'un document au ministre des Finances de l'Ontario au sujet du document de consultation portant sur les régimes de pension agréés collectifs

QUESTIONS D'ORDRE RÉGLEMENTAIRE

- Présentation d'un document au Bureau du surintendant des institutions financières portant sur la consultation relative à l'assurance longévité et aux swaps de longévité
- Lettre à la CSFO au sujet de l'Énoncé des politiques de la CSFO pour 2013

COMITÉS DE L'ACARR

COMITÉS DU CONSEIL

COMITÉ EXÉCUTIF

Le Comité exécutif coordonne et dirige les efforts de représentation et la stratégie en matière de relations gouvernementales de l'ACARR quant aux positions de principes et aux priorités établies par l'ACARR. En collaboration avec le Comité des politiques nationales, le Comité d'initiatives stratégiques, le Conseil national et les conseils régionaux, il met au point des initiatives stratégiques de communication visant à soutenir les initiatives de représentation de l'organisme.

Andrew Harrison, président, *Borden Ladner Gervais LLP*

Chris Brown, *Blake, Cassels & Graydon LLP*

Susan Nickerson, *Torys LLP*

Bill Turnbull, *CSS Pension Plan*

Becky West

Hugh Wright, *McInnes Cooper LLP*

Bryan Hocking, *chef de la direction*

COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DES FINANCES

Le Comité de vérification et des finances surveille la fiabilité de l'information financière et l'efficacité des contrôles internes et assure la communication entre le Conseil et les vérificateurs externes. Il revoit aussi les politiques financières de l'Association, dont les stratégies de placement, et recommande les modifications au besoin.

Eleanor Marshall, présidente, *Bell Aliant*

Carole Field, *ATCO Group*

Pierre Lavigne, *Rio Tinto*

Michel Jalbert, *Addenda Capital*

Andrew Harrison, président du conseil, *Borden Ladner Gervais LLP*

Bryan Hocking, *chef de la direction*

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET DES CANDIDATURES

Le Comité de gouvernance et des candidatures se penche sur les questions de gouvernance et fait des recommandations au Conseil en la matière, notamment en ce qui concerne la délégation de pouvoir, l'évaluation de l'efficacité du Conseil et les politiques de gouvernance du Conseil. Il effectue aussi des recherches de candidats et fait des recommandations quant aux nominations au Conseil et à la présidence des comités nationaux et des conseils régionaux de l'ACARR.

Hugh Wright, président, *McInnes Cooper*

Ann Mackrill, *Public Employees Benefits Agency (PEBA)*

Rosalind Gilbert, *Aon Hewitt*

Ross Dunlop, *Cardinal Capital Management, Inc.*

Andrew Harrison, président du conseil, *Borden Ladner Gervais LLP*

Bryan Hocking, *chef de la direction*

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Le Comité des ressources humaines est chargé de faire des recommandations au Conseil sur l'établissement et l'évaluation des objectifs de rendement annuel du chef de la direction. De plus, en consultation avec le chef de la direction, il lui appartient de revoir la politique de rémunération et d'avantages sociaux de l'ACARR et de présenter des recommandations quant aux modifications à apporter.

Jay Parker, président, *UBC Staff Pension Plan*

Chris Brown, *Blake, Cassels & Graydon LLP*

Scott Perkin, *Ontario Teachers' Federation*

Andrew Harrison, président du conseil, *Borden Ladner Gervais LLP*

Bryan Hocking, *chef de la direction*

RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DES FINANCES

Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2014

LES FAITS SAILLANTS DES ÉTATS FINANCIERS INCLUENT LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

- (1) Au 31 janvier 2014, l'actif net s'établissait à 633 401 \$, en comparaison de 595 813 \$ à la même date de l'exercice précédent.
- (2) L'Association a enregistré un excédent d'exploitation de 35 812 \$.
- (3) Les revenus se sont élevés à 1 213 773 \$, comparativement à 1 208 144 \$ à l'exercice précédent. Cette hausse est en grande partie attribuable à une augmentation des revenus tirés du Programme d'adhésion individuelle, du Programme d'adhésion exécutive et du congrès national.
- (4) Les frais ont totalisé 1 177 961 \$, comparativement à 1 281 643 \$ à l'exercice précédent.
- (5) À la fin de l'exercice, l'ACARR détenait 552 479 \$ en placements (y compris les intérêts). Ces placements sont conformes à la politique de l'ACARR en matière de réserves, qui prévoit que des sommes suffisantes doivent être mises de côté en prévision d'événements imprévus et de fluctuations en matière de revenus et de dépenses.

Il est essentiel que l'ACARR dispose des ressources nécessaires pour assurer son fonctionnement afin de continuer à servir ses membres et à militer en faveur d'un système de revenu de retraite canadien efficace et viable. Par conséquent, il est impératif que nous focalisions dorénavant nos efforts sur la production de recettes.

MEMBRES DU COMITÉ

Eleanor Marshall, présidente, *Bell Aliant*

Carole Field, *ATCO Group*

Michel Jalbert, *Addenda Capital*

Pierre Lavigne, *Rio Tinto*

Andrew Harrison, *président du Conseil*

d'administration de l'ACARR (membre d'office)

Bryan Hocking, *chef de la direction de l'ACARR*

(membre d'office)

REMARQUE

Les états financiers vérifiés de l'ACARR pour l'exercice 2013-2014 peuvent être consultés à l'adresse www.acpm-acarr.com dans la rubrique « Section des membres ».

COMITÉS NATIONAUX

COMITÉ DE POLITIQUES NATIONALES (CPN)

Le Comité de politiques nationales (CPN) se compose de spécialistes provenant de différents secteurs d'activité et de toutes les régions du Canada. Ses membres s'intéressent particulièrement à la politique en matière de revenu de retraite. Il est chargé de suivre et de cerner les questions susceptibles d'avoir une incidence sur la santé et la croissance du système de revenu de retraite au Canada, d'élaborer et de proposer des politiques relatives aux enjeux et de défendre ses vues en conformité avec la vision, la mission, les objectifs et les principes directeurs de l'ACARR. Le CPN communique régulièrement avec le Conseil et demande son avis sur les questions de fond liées aux politiques lorsqu'il le juge nécessaire.

Paul Litner, président, *Osler, Hoskin & Harcourt LLP*
Bill Turnbull, vice-président, *CSS Pension Plan*

COMITÉ DE PLANIFICATION DU CONGRÈS NATIONAL 2013

(Ottawa, en Ontario, du 10 au 12 septembre 2013)
 Le Comité de planification du Congrès national est constitué de membres bénévoles provenant du plus grand nombre possible de régions du Canada. Il détermine les principaux enjeux liés au revenu de retraite, élabore le programme du congrès et recrute les personnes et les spécialistes nécessaires afin de faire en sorte que tous les délégués vivent une expérience enrichissante et instructive.

Ken Burns, président, *Lawson Lundell LLP*
Étienne Brodeur, vice-présidente

REMARQUE

Conformément au règlement, le président du Conseil d'administration et le chef de la direction de l'ACARR sont membres d'office de tous les comités nationaux et conseils.

COMITÉ DES RESSOURCES FINANCIÈRES (CRF)

Le Comité des ressources financières (CRF) (Comité de développement corporatif – à venir) se compose de représentants de divers domaines du secteur du revenu de retraite (promoteurs de régimes, administrateurs de régimes, sociétés de placement, cabinets d'avocats, sociétés d'experts-conseils, etc.). Le chef de la direction en est également membre. Travaillant de concert avec les membres du Conseil d'administration ainsi qu'avec les présidents des comités nationaux et des conseils régionaux, ce comité a pour mandat d'accroître l'étendue des fonds disponibles pour aider l'ACARR dans ses efforts continus de représentation. Il mettra au point une proposition de valeur unique associée au Programme d'adhésion exécutive afin de faire valoir les avantages indéniables que procure une telle adhésion et de favoriser l'augmentation du nombre de membres de ce groupe et leur rétention.

Jeff Norton, président, *Teachers Retirement Allowances Fund*
Nancy Campbell, présidente par interim
 (Sept. 2013–Jan. 2014), *Manulife Financial*

COMITÉ D'INITIATIVES STRATÉGIQUES (CIS)

Le Comité d'initiatives stratégiques (CIS) est constitué de membres provenant de toutes les régions du Canada. Ces personnes ont une connaissance approfondie des questions de revenu de retraite, possèdent les compétences nécessaires pour mener à bien des projets importants et peuvent offrir à l'ACARR le soutien dont elle a besoin pour atteindre ses objectifs et ses buts à court et à long terme. Pour accomplir son mandat, le CIS, de concert avec le Bureau national, mène à bien divers projets et initiatives de l'organisme.

Matthew Rotenberg, président,
Standard Life Assurance Company

PRIX DE L'ACARR POUR BÉNÉVOLAT EXCEPTIONNEL

Depuis 1976, l'ACARR a évolué jusqu'à devenir le principal organisme de défense qui milite en faveur d'une amélioration du système de revenu de retraite au Canada. Le dévouement, l'engagement et l'expérience de nos bénévoles ont été, et continuent d'être, essentiels à notre réussite en tant qu'organisme national.

Chaque année depuis 2009, le prix de l'ACARR pour bénévolat exceptionnel honore une personne afin de souligner sa remarquable contribution. Ce prix récompense une personne qui s'est dépensée sans compter pour aider l'ACARR à réaliser sa mission et à atteindre ses objectifs organisationnels.

Pour être mise en candidature pour ce prix, une personne doit satisfaire aux critères suivants :

- (a) Être membre en règle de l'ACARR au moment de la mise en candidature et à la date de remise du prix.
- (b) Avoir œuvré bénévolement au sein d'au moins un des groupes suivants de l'ACARR : Conseil d'administration, comités nationaux (ou l'un des groupes de travail ou sous-comités connexes) ou conseils régionaux.
- (c) Dans le cadre de ses activités bénévoles, avoir fait preuve de leadership, de créativité, d'esprit de coopération et de dévouement dans la réalisation de la mission de l'ACARR.

LAURÉATS

2013

Paul Litner

2012

Claude Reny

2011

Rosalind Gilbert

2010

Becky J. West

2009

Andrew Harrison

CONSEILS DE L'ACARR

CONSEIL NATIONAL

Le Conseil national agit en tant que « conseil des conseils » et offre aux conseils régionaux de l'ACARR une occasion d'échanger des idées et de discuter de problèmes et de questions d'intérêt commun.

Le Conseil national facilite les communications entre les conseils régionaux et les comités nationaux, ce qui contribue également à la coordination des efforts de représentation de l'ACARR.

COMPOSITION DU CONSEIL NATIONAL :

Président du Conseil d'administration de l'ACARR

Chef de la direction de l'ACARR

Président, Comité de politiques nationales

Présidents, conseils régionaux

Vice-présidents, conseils régionaux

MEMBRES DU CONSEIL NATIONAL

Andrew Harrison, président du Conseil d'administration de l'ACARR

Bryan Hocking, chef de la direction de l'ACARR

Bill Turnbull, président, Comité de politiques nationales

Conseil régional de l'Atlantique

Andrea Perry, présidente, *Groupe Gestion privée Scotia*

Todd Saulnier, vice-président, *Mercer (Canada) limitée*

Conseil régional du Québec

Paul Michaud, président, *Bombardier*

Vincent Morin, vice-président, *Rio Tint*

Conseil régional de l'Ontario

Evan Howard, président, *Régime de retraite des CAAT*

James Clark, vice-président, *Dunhelm Consulting*

Conseil régional des Prairies

Ross Dunlop, président,

Cardinal Capital Management, Inc.

Louis Martel, vice-président,

Greystone Managed Investments Inc.

Conseil régional de l'Alberta

Sean Maxwell, président,

Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Bob Pitman, vice-président, *Nexen Energy ULC*

Conseil régional de la Colombie-Britannique

Ken Burns, président, *Lawson Lundell LLP*

Jaime Omichinski, vice-président, *Towers Watson*

CONSEILS RÉGIONAUX

L'ACARR compte six conseils régionaux (Atlantique, Québec, Ontario, Prairies, Alberta et Colombie-Britannique), dont les membres, qui représentent diverses sphères d'activité du secteur du revenu de retraite, consacrent du temps et des efforts aux activités de leurs conseils respectifs et de l'ACARR dans son ensemble.

Les conseils régionaux organisent des séances d'information à l'intention des intervenants du milieu et encouragent l'adhésion à l'ACARR. Les présidents des conseils régionaux siègent au CPN et jouent un rôle de soutien actif auprès du CPN et du Comité exécutif dans le cadre d'activités pertinentes de représentation auprès des gouvernements.

REMARQUE

Conformément au règlement, le président et le chef de la direction sont membres d'office de tous les comités nationaux et conseils.

OBJET ET RÔLE DES CONSEILS RÉGIONAUX

- Collaborer à l'élaboration et à la promotion de positions conformes aux énoncés d'intention de l'ACARR, selon ce qui est défini dans le plan stratégique de l'ACARR.
- Faire connaître ces positions aux intervenants du secteur, aux organismes de réglementation et aux gouvernements, conformément à la volonté du Conseil d'administration, sous la direction du Comité des politiques nationales (CPN) et du Comité exécutif.
- Établir une relation continue avec les organismes de réglementation des régimes de retraite provinciaux afin de favoriser les échanges relativement aux modifications proposées aux règlements.
- Collaborer avec le Comité exécutif selon les besoins, dans ses activités continues de représentation dans la région, en se joignant à toute délégation de l'ACARR visant à rencontrer des représentants du gouvernement provincial ou des représentants élus de la région.
- Rehausser la présence et le profil de l'ACARR en tenant régulièrement des séances et des événements en vue d'obtenir l'avis des intervenants de la région en matière de revenu de retraite et de les sensibiliser aux enjeux.
- Collaborer avec l'ACARR, en participant à des programmes approuvés par celle-ci visant à faire augmenter le nombre de membres de l'ACARR dans la région.

ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LES CONSEILS RÉGIONAUX EN 2013

CONSEIL RÉGIONAL DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

British Columbia Investment Management Corporation [bcIMC] : son rôle important dans les marchés et dans la société en général

bcIMC est l'un des plus importants investisseurs institutionnels au Canada. Cette séance d'information a brossé un portrait de l'histoire et de l'évolution de bcIMC, ainsi que du rôle que celui-ci joue non seulement dans les marchés financiers, mais aussi de façon plus générale dans notre système de pensions et dans la société.

Participation :

Doug Pearce, président-directeur général et chef des placements, *bcIMC*

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ALBERTA

Grandes attentes – l'avenir de la réglementation des régimes de retraite en Alberta

Le point sur l'avenir de la réglementation des régimes de retraite en Alberta par un promoteur de régime et un organisme de réglementation.

Participation :

Dave Mulyk, directeur principal de la gestion des risques, *Conseil du Trésor et Finances de l'Alberta*
Carole Richards, directrice principale de la rémunération et des avantages sociaux, *ATCO Group*

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ONTARIO

Tournoi de golf annuel 2013 du Conseil régional de l'Ontario

Une activité annuelle de réseautage professionnel, qui a réuni plus de 100 participants au club de golf Copper Creek en 2013.

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ATLANTIQUE

Les régimes à risques partagés – le Canada atlantique et ailleurs

Cette séance d'information s'articulait autour de l'expérience de plusieurs promoteurs de régime à l'égard du fonctionnement interne de ce modèle novateur.

Participation :

Ian Edelist, FICA, FSA, conseiller principal, *Eckler Ltd.*
Dylan Moser, FICA, FSA, actuaire conseil principal, *Towers Watson*
Troy Mann, directeur, Services ministériels, division des pensions et avantages sociaux des employés, *ministère des Ressources humaines du Nouveau-Brunswick*
Ryan Johnston, spécialiste des relations de travail, *Université du Nouveau-Brunswick*
Jamie Hachey, président, *Association des policiers de Saint John*

ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LES CONSEILS RÉGIONAUX EN 2013

TOUS LES CONSEILS RÉGIONAUX

Capitalisation des régimes PD :

la viabilité exige un nouveau modèle

Des solutions pour faire face au recul des régimes de retraite à prestations déterminées dans le secteur privé

Participation :

Région de l'Atlantique

Eleanor Marshall, présidente, *Bell Aliant*

Stephen Kelloway, *Morneau Shepell*

Région du Québec

Serge Charbonneau, *Morneau Shepell*

Région de l'Ontario

Ian Edelist, *Eckler Ltd.*

Région des Prairies

Tim McGorman, *Aon Hewitt (Manitoba)*

David Larsen, *Aon Hewitt (Saskatchewan)*

Région de l'Alberta

Sarah Fitzmaurice, *Mercer*

Don Ireland, *Aon Hewitt*

Région de la Colombie-Britannique

Rosalind Gilbert, *Aon Hewitt*

REMERCIEMENTS

L'ACARR tient à remercier les entreprises et organismes qui sont membres exécutifs de leur généreux soutien au cours de l'exercice 2013-2014.

CATÉGORIE LEADERSHIP

Aon Hewitt
CPP Investment Board
Desjardins Insurance
Great-West Life
Manulife
Mercer
Nexen
Ontario Teachers' Pension Plan
Russell Investments
Standard Life Assurance Co.
Sun Life Financial
Towers Watson

CATÉGORIE SOUTIEN

BMO Group Retirement Services
Ceridian
CIBC
CIBC Mellon
Citi
Eckler Ltd.
Enbridge Inc.
Franklin Templeton Investments
Greystone Managed Investments
Labourers' Pension Fund of Central and Eastern Canada
Morneau Shepell
Normandin Beaudry
Northleaf Capital Partners
Rio Tinto Alcan
Teachers' Retirement Allowances Fund
Teck Resources
TMX-Bourse de Montréal

REMARQUE

Nous respectons le droit à la vie privée des membres ayant demandé que leur entreprise ou organisme demeure anonyme.

COMMANDITAIRES DU CONGRÈS NATIONAL DE 2013

OTTAWA, EN ONTARIO, DU 10 AU 12 SEPTEMBRE 2013

Nous remercions tout particulièrement nos estimés commanditaires qui jouent un rôle important dans le succès de nos congrès nationaux.

DIAMANT

- Sun Life Financial

RUBIS

- CIBC Mellon/BNY Mellon Asset Management
- Manulife
- Standard Life

ÉMERAUDE

- Benefits & Pension Monitor
- Benefits Canada
- Ceridian
- Citi

SAPHIR

- Aberdeen Asset Management
- Desjardins Insurance
- Eckler Ltd.
- Great West Life
- Mercer
- MFS McLean Budden
- Osler, Hoskin & Harcourt LLP

JADE

- Addenda Capital
- Aon Hewitt
- Blakes
- Fairmont Hotels
- Towers Watson

OPALE

- Fasken Martineau LLP
- Invesco
- Lawson Lundell LLP
- Morneau Shepell
- Northern Trust

TOPAZE

- Alliance Bernstein
- CI Institutional Asset Management
- Equifax
- Greystone Managed Investments
- Letko Brosseau
- RBC Investor & Treasury Services
- Thomas Murray
- Torys LLP
- Triasima Inc.

BUREAU NATIONAL DE L'ACARR

L'ASSOCIATION CANADIENNE DES ADMINISTRATEURS DE RÉGIMES DE RETRAITE (ACARR)

1255 rue Bay, bureau 304
Toronto, ON M5R 2A9
Téléphone: 416-964-1260
Télécopieur: 416-964-0567
Courriel: info@acpm.com



BRYAN HOCKING

Chef de la direction
Tél: 416-964-1260 poste 225
Courriel: Bryan.Hocking@acpm.com



RIC MARRERO

Directeur, marketing, communications et adhésion
Tél: 416-964-1260 poste 223
Courriel: Ric.Marrero@acpm.com



MARIE BORDELEAU

Gestionnaire de la planification d'événements
Tél: 416-964-1260 poste 501
Courriel: Marie.Bordeleau@acpm.com



JUDY LEI

Gestionnaire de l'administration
Tél: 416-964-1260 poste 224
Courriel: judy.lei@acpm.com

Les coordonnées des personnes-ressources ne doivent pas être utilisées pour envoyer des courriels commerciaux non sollicités.



ACPM | ACARR

The Association of Canadian Pension Management
L'Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite